

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article13168>

La Loppsi 2 est-elle renvoyée aux calendes grecques ?

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : mercredi 5 mai 2010

Spyworld Actu

Adoptée en février par les députés français, la [loi Loppsi 2](#) introduisant le filtrage de sites et les espions logiciels de la police ne devrait finalement pas être examinée par les sénateurs en 2010.

La [polémique](#) Loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi) a été remaniée à plusieurs reprises et portée par deux ministres différents, d'abord par Michèle Alliot-Marie puis par Brice Hortefeux.

Un projet dérangeant évacué avec la réforme de la procédure pénale

Si en février la loi a passé la première étape, celle du vote au Parlement, il semble bien qu'elle s'arrêtera aux portes du Sénat. [Le Parisien](#) rapporte en effet l'annonce du président du Sénat, Gérard Larcher, reportant l'examen de Loppsi 2 (ainsi que de la toute aussi décriée réforme de la procédure pénale).

Lors de l'énumération des projets de loi amenés à être étudiés en 2010, Gérard Larcher n'a pas évoqué de date pour Loppsi 2. Il se pourrait donc que comme en 2009, le vote du texte soit une nouvelle fois repoussé.

Dans [une déclaration](#) de 2009, dont les propos sembleraient presque [empruntés à Frédéric Lefebvre](#), Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, avait argué de la nécessité de légiférer en expliquant qu'Internet était devenu un vrai lieu de danger.

Quels dangers ? « Escroqueries, faux e-mail, vols de numéros de cartes bancaires, trafics de stupéfiants, apologie du racisme, pédopornographie et, dans un certain nombre de cas, terrorisme » selon le ministre.

Post-scriptum :

<http://www.zdnet.fr/actualites/inte...>